
De: saint-vaast@ports-manche.fr
Envoyé: jeudi 24 novembre 2022 22:55
À:
Objet: AOT 2023 Port de saint Vaast
Pièces jointes: lettre contrat 2023.pdf; bulletin soutien SNSM 2023.pdf

Cher Client,

Vous trouverez en pièce jointe le courrier d'accompagnement et le bulletin d'adhésion de la SNSM.

Le contrat 2023 est consultable sur le portail et vous avez la possibilité de le signer en ligne.

Je vous rappelle l'adresse du portail:

<https://portail.alizee-soft.com/STVAAS>

Merci de signer le contrat avant le 31 décembre 2022 comme indiqué dans le courrier d'accompagnement.

Toute l'équipe reste à votre service et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année

Florent DULOIR



SAINT-VAAST-
LA-HOUGUE
BARFLEUR
LA HAGUE

Florent DULOIR

Maître de Port

SPL des ports de la Manche

Place Auguste Contamine

50550 Saint-Vaast-la-Hougue

florent.duloir@ports-manche.fr

saint-vaast@ports-manche.fr

> 02 33 23 61 00

> 07 72 50 29 77



ports-manche.com



SAINT-VAAST-
LA-HOUGUE
BARFLEUR
LA HAGUE

Florent DULOIR

Maître de Port

SPL des ports de la Manche

Place Auguste Contamine

50550 Saint-Vaast-la-Hougue

florent.duloir@ports-manche.fr

saint-vaast@ports-manche.fr

> 02 33 23 61 00

> 07 72 50 29 77



ports-manche.com

